REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES

PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES (PADG)

TERMES DE REFERENCE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSEIL STRATÉGIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE DE SERVICES DÉDIÉE AUX HYDROCARBURES

I. CONTEXTE

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement des capacités et des cadres juridique et réglementaire.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de référence sera financé par le Don précité.

II. OBJECTIF

La présente mission a pour objectif de sélectionner une firme ou une association de firmes, qui partant des études techniques déjà réalisées par le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (MPME), élaborera les documents nécessaires, et apportera l'assistance requise, pour la mise en œuvre du projet de développement et d'exploitation d'une zone d'activités et de services dédiée au secteur des hydrocarbures.

III. MISSIONS/ACTIVITÉS

La mission principale du Consultant, au titre des présents TdR est d'appuyer le MPME pour attirer les sociétés étrangères de services pétroliers et développer le secteur local des services pétroliers et des activités connexes ; il assistera le MPME dans le processus menant à la sélection de l'Opérateur de cette zone puis à sa mise en exploitation.

Les missions et activités du Consultant porteront notamment sur les points suivants :

- 1. Prise en compte des conclusions du Plan Directeur sur les Produits issus des Hydrocarbures ;
- 2. Prise en compte de la proposition de cadre réglementaire suite à l'Etude Stratégique pour le Développement Local ;
- 3. Prise en compte des conclusions issus des études en cours à savoir : Vision Stratégique pour le Développement du Secteur Pétrolier/Gazier, Le Plan pour la Décarbonisation du secteur, Stratégie de Contenu Local et l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique du Secteur des Hydrocarbures en Mauritanie (EESS) ;

- 4. Réaliser un planning de définition (localisation, services) et de mise en œuvre du projet de développement d'exploitation de la zone dédiée en identifiant les documents nécessaires pour chaque étape ;
- 5. Assister le MPME dans la réalisation du sondage du marché et la mise en place d'une démarche promotionnelle ;
- 6. Assister le MPME dans la recherche et réalisation du montage d'un PPP, BOT;
- 7. Le Consultant élaborera, le cas échéant, la documentation nécessaire et apportera l'assistance requise, jusqu'à la sélection de l'entité d'exploitation, pour conduire le processus de mise en œuvre de l'option retenue, notamment la préparation des DAO, évaluation des offres et négociation des contrats nécessaires ;
- 8. Le Consultant apportera l'assistance nécessaire pour l'élaboration, la négociation et la finalisation de tout autre document nécessaire pour le bouclage final du projet

IV. LIVRABLES ET CALENDRIER

• Calendrier

Après la notification du marché, l'exécution de la mission commencera dès la transmission par le Client de l'ordre du service et la durée du contrat d'un (1) an.

Livrables

Pour cette mission, les livrables attendus correspondent aux activités décrites aux points 1 à 4 de la section III sont les suivants :

- Rapport R1 : Le Rapport R1 devra être soumis dans les 14 jours calendaires suivant le lancement de la mission. Ce rapport doit présenter un planning de la mise en œuvre de l'option retenue par le MPME (points 1 et 2 de la section III) et identifier les documents nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que leurs dates de remise ;
- Rapport R2 : Ce livrable relatif aux points 4 et 5 de la section III, doit intervenir 60 jours après la validation du rapport R1. Il doit contenir les documents promotionnels nécessaires à la publicité du projet sur le marché (Data Room);
- Rapport R3 : Ce livrable, nécessaire pour l'exécution des points 6 et 7 de la section III, sera remis au MPME selon le calendrier identifié dans le rapport R1.

Lors du déroulement de la mission, les consultants/experts du Consultant et les représentants du Gouvernement pourront organiser au besoin des audio ou vidéoconférences pour évaluer les avancements de la mission et clarifier certains de ses aspects.

Tous les livrables seront en Anglais ou en Français. Un livrable dans l'une de ces deux langues devra être accompagné par un résumé dans l'autre langue.

A la remise du rapport R1, un atelier de restitution, physique ou virtuel, sera organisé en vue de sa validation.

Tous les livrables seront transmis au point focal du Gouvernement pour revue et validation par les structures mauritaniennes concernées. Les recommandations du Consultant seront conformes aux politiques de sauvegardes de la Banque mondiale.

V. MODALITÉS D'ÉXÉCUTION

- Le MPME désignera un point focal qui sera l'interlocuteur du Consultant et de ses experts dans le cadre de la présente mission;
- L'ensemble des données fournies par l'Opérateur de GTA Phase 1, et dont le Consultant a besoin pour cette mission, seront communiquées au Consultant via le MPME;
- Les rapports (analyses et rapports) du Consultant seront exclusivement transmis au MPME;
- Le Consultant mobilisera par ses soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de ses missions, y compris la reproduction et l'impression des documents, étant entendu que ces coûts seront payés sous forme de frais remboursables;
- Le point focal du MPME, mettra la documentation disponible au niveau de l'administration à la disposition du Consultant, et sera chargé de l'organisation des réunions en cas de besoin avec les différents acteurs concernés par la réalisation de la mission.
- Tout livrable fourni dans le cadre de la présente mission sera transmis au MPME et sera considéré comme une propriété pour cette institution.
- Il n'y a pas de services, installations et biens à mettre à disposition du Consultant par le Client pour la réalisation de cette mission.
- Au moment des négociations du contrat, le Consultant et le Client fixeront les modalités l'exécution de la mission en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant devra être une firme ou une association de firmes de renommée internationale dans le domaine du Conseil stratégique ayant :

- i. une expérience avérée dans le domaine de mise en œuvre des projets gaziers et pétroliers notamment le cas des zones dédiées, parcs industriels...etc.;
- ii. une expérience avérée dans le développement et le financement des projets d'infrastructures en mode PPP;
- iii. avoir exécuté ou participé au montage d'un projet de zones dédiées en Mode PPP, BOT...
- iv. avoir exécuté ou participé à des missions dans le domaine de mise en œuvre des zones dédiées avec comme contenu des tâches similaires à celles énumérées dans la section III.

VII. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL-CLÉ

Le Consultant proposera la meilleure équipe expérimentée en ingénierie, économie et financement de projets pétroliers pour remplir sa mission. Le personnel minimum clé est défini comme suit :

- i. Un expert dans le développement des zones industrielles (zones dédiées, parcs industriels ...);
- ii. Un expert en services pétroliers;
- iii. Un expert en montage PPP;
- iv. Un expert financier;
- v. Un expert juriste pétrolier;
- vi. Un expert environnementaliste

Expert dans le	Diplôme d'ingénieur, de Master ou de Bachelor. Il/Elle doit avoir:
développement	i. Des excellentes compétences en matière de planification,
des zones	d'organisation et de communication, ainsi que la capacité à diriger
industrielles	des équipes multidisciplinaires ;
	ii. Une très bonne expérience, idéalement quinze (15) ans, dans la
	planification stratégique et l'aménagement de zones d'activités
	économiques sectorielles ;
	iii. Une très bonne expérience, idéalement quinze (15) ans, dans le
	secteur d'infrastructures de préférence en lien avec le secteur
	pétrolier et gazier.
	iv. Participé à au moins dans une mission pertinente pour la présente
	mission.
Expert en services	Diplôme d'ingénieur ou de Master. Il/Elle doit avoir:
pétroliers	i. Une très bonne expérience, idéalement 15 ans, dans le secteur
Perioners	pétrolier et gazier ;
	ii. Une très bonne expérience technique et commerciale dans les
	projets pétroliers ou gaziers;
	iii. Une très bonne expérience technique et commerciale dans les
	services pétroliers et les services logistiques ;
	iv. Participé à au moins dans une mission pertinente pour la présente
	mission.
Expert en	Diplôme d'ingénieur, de Master ou de Bachelor. Il/Elle doit avoir :
montage PPP	i. Une bonne expérience, idéalement de 10 ans, dans le montage des
	projets PPP ou BOT d'infrastructure;
	ii. Participé à au moins dans une mission pertinente pour le montage
	de projets d'infrastructures en lien avec le secteur pétrolier et
	gazier dans le cadre des procédures PPP.
Expert financier	Diplôme d'enseignement supérieur (Bac+4 au minimum) en finance ou en
	économie ou toute autre discipline équivalente. Il/Elle doit avoir :
	i. Une bonne expérience, idéalement de 15 ans, dans le financement
	(recherche et montage) des projets d'infrastructures y compris en
	mode PPP ou BOT ;
	ii. Participé à au moins une mission qui consiste au montage d'un
	projet d'infrastructure en lien avec le secteur pétrolier et gazier;
	iii. Participé à une mission de promotion des investissements.
Expert juriste	Diplôme en droit. Il/Elle doit avoir :
pétrolier	i. Une bonne expérience, idéalement de 15 ans, de l'environnement
	juridique du secteur pétrolier et gazier;
	ii. Une bonne expérience dans le domaine de montage contractuel du
	projet d'infrastructure en mode PPP ou BOT;
	iii. Participé à au moins une mission qui consiste au montage d'un
	projet d'infrastructure en lien avec le secteur pétrolier et gazier.
	iv. Connaissance du cadre légal de la Mauritanie serait un atout.
E	Distance 12: 12: 12: 12: 12: 12: 12: 12: 12: 12:
Expert	Diplôme d'ingénieur, de Master ou de Bachelor. Il/Elle doit avoir une
environnementali	bonne expérience, idéalement de 10 ans, dans l'évaluation et la gestion des
ste	aspects environnementaux des projets pétroliers

Le Consultant est toutefois invité à proposer d'autres compétences jugées appropriées pour répondre aux besoins de la mission.

VIII. CONFLIT D'INTÉRÊT

Le Consultant est tenu de déclarer tout conflit d'intérêt potentiel découlant d'autres missions. Lorsque le Consultant représente actuellement une partie ou des parties prenantes potentielles qui créeraient un conflit d'intérêt ou dans la mesure où un conflit d'intérêt pourrait survenir à l'avenir, le Consultant doit détailler toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour éviter les conflits d'intérêt en rapport avec l'exécution de cette mission.

IX. CONFIDENTIALITÉ

Le Consultant est tenu de garder confidentielles toutes les informations reçues, recueillies ou communiquées, directement ou indirectement, par les autorités, agences, ministères, la Banque mondiale ou d'autres parties prenantes, ainsi que toutes les copies ou analyses qu'il a faites, ou qui ont été faites par des tiers, sur la base de ces informations (collectivement, le matériel). Le Consultant utilisera le matériel exclusivement pour fournir les services décrits dans les présents termes de référence. Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations du domaine public.